



Un simple calcul ...

Nous voici donc à cette fameuse date du 11 mai. Celle-ci est à la fois attendue et crainte.



Nombreuses variables

Il est vrai que **le risque est toujours là** et que la vigilance doit demeurer de mise.

Par ailleurs, la « conversion » nécessaire à ce défi est gigantesque et doit s'appliquer dans la plupart des gestes du quotidien, tant personnel et familial que professionnel.

Il est tout aussi vrai que **la chose est complexe et pavée d'incertitudes**, dont la première est le rebond ou non de l'épidémie et surtout l'ampleur d'une potentielle deuxième vague. De la vaguelette au raz-de-marée, on ne peut prendre le risque d'exclure aucun scénario.

Même si c'est enfoncer une porte ouverte, il faut également rappeler ici que pour vaincre une épidémie, les trois fondements que sont le vaccin, le médicament ou l'immunité collective ne semblent pas promis pour demain. Et, en termes de moyens de protection (masques, tests, ...), le compte semble globalement loin d'y être.



La fin du confinement est devant nous

L'élément qui peut être affiché en point de consensus, c'est que le 11 mai n'est pas *le déconfinement*, mais *le début* de celui-ci.

L'impératif de protection et la progressivité sont affirmés. On ne peut que s'en féliciter (et féliciter ceux qui portent ces axes). Reste à les voir appliquer partout et à tous les niveaux.

C'est peut-être là qu'on peut avoir les plus grandes craintes, surtout face à une **partie de l'encadrement prise dans ses rigidités**. Et, derrière les grands mots, l'incapacité presque totale des impétrants à appréhender un monde qui a changé sur bon nombre de points.

Or, la période qui s'ouvre peut s'avérer plus compliquée à gérer que la période 17 mars – 11 mai. Donc, pour ceux qui ont déjà eu beaucoup de mal dans la première période, on peut légitimement s'inquiéter pour ce qu'ils vont faire pendant la seconde. Qu'ils sachent en tout cas qu'on aura un œil dessus...



Prochain point d'étape : mi-juin

Afin que tout le monde soit bien sensibilisé à l'enjeu, il est une projection qui est assez simple et peu contestable, sans se prendre nullement pour des épidémiologistes ou des scientifiques.

À compter du 11 mai, le « navire *France* » se remet, en quelque sorte, sur l'allure « avant lente ».

Très progressivement (et pas massivement dans les premiers temps), **l'espace pour la circulation du virus va donc s'étendre.**

Pour voir s'il profite de son nouveau « terrain de jeu », on peut se référer à la période d'incubation, qui se situe généralement entre 15 jours et 3 semaines. Si on considère qu'une bonne quinzaine est au minimum nécessaire pour trouver un rythme nouveau, ce simple calcul nous envoie à la mi-juin. L'estimation est grossière, mais c'est à ce moment qu'on pourrait avoir un premier verdict.

Si l'on voit les cas augmenter voire se multiplier, c'est que manifestement le **coche aura été raté**. Et que certains auront visiblement « déconné gravement », si nous succombons aux sirènes de la trivialité...

Pour notre part, c'est ce scénario que nous voulons éviter à tout prix, pour le périmètre qui nous occupe au premier chef, à savoir celui des agents des Douanes.

C'est un raccourci un peu terrible (mais tout le monde devinera ce qu'il y a derrière ...) : **la première manche s'est terminée sur un match nul**. Il y a certes eu un infléchissement de la courbe des malades, au niveau national et en Douanes, mais nous ne ferons pas l'impasse sur l'impéritie gouvernementale et plus largement la lourde responsabilité des politiques en général, dans la (non) anticipation de cette crise. On est au milieu du gué, et on ne peut pas perdre la deuxième manche, ni celles qui suivent éventuellement.

Si d'aucuns disent que nous mettons, un peu facilement, la pression sur l'encadrement, la réponse sera lapidaire : oui, bien sûr. Si d'aucuns veulent exercer des responsabilités (à quelque niveau que ce soit), il faut accepter de les assumer et, souhaitons-le, le plus intelligemment possible.

Bon courage à toutes et tous dans cette nouvelle période qui s'ouvre. Veillez sur vous et protégez-vous les uns les autres ainsi que ceux qui vous entourent.

Paris, le 11 mai 2020



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>



SolidairesDouanes



SolidR_DOUANES



solidaires_douanes

Focus francilien ...

Si il est une région à surveiller comme le lait sur le feu dans les semaines qui viennent, peut-être encore un peu plus que les autres, c'est l'Île-de-France (sans minimiser l'impact de la pandémie dans les autres régions fortement touchées et toujours en « rouge »).



Données brutes

Quelques traits sont aussi majeurs qu'évidents :

- cette région présente la plus grande densité humaine.
- la question des transports en commun y tient une place à nulle autre pareille.
- s'agissant de la DGDDI, c'est plusieurs milliers d'agents qui sont concernés (environ 5 000, soit près de 30% des effectifs nationaux), parfois sur des sites assez importants.
- avec le Grand-Est, les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, elle est la région la plus touchée par le virus.

À un horizon rapproché, le nombre d'usagers des transports en commun pourrait s'élever à plusieurs millions en nombre de trajets quotidiens. Même avec des mesures spécifiques, la notion de distanciation physique y sera très relative et relèvera largement de la fiction. Si l'offre de transport atteint 75 %, avec les mesures mises en place, la capacité réelle ne sera que de 20 à 25 % du chiffre nominal, pour chaque moyen de transport concerné.



Mesures génériques

Le port du masque n'est qu'un élément partiel de réponse.

Par ailleurs, en Île-de-France, le déficit pourrait être plus criant, car la tension sur ce moyen de protection y sera plus forte.

En terme de production locale, des projections tendent à montrer que, par semaine, on est loin du compte, avec un ratio (production / besoin) qui n'est même pas de un cinquième...

En matière d'alternatives de transport, il faut reconnaître que nous sommes collectivement assez démunis.

- Il y a le covoiturage. Mais, en plus de son impact général, il est quelque peu contradictoire avec la notion de distanciation.

- En ce qui concerne les méthodes dites douces (marche ou vélo par exemple), l'idée semble bonne. Mais elle n'a pas un immense rayon d'action, sauf pour les plus sportifs et encore... Sur ce point, il convient de se référer aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Et là, ça coince. En effet, pour la marche sportive, le périmètre de sécurité par rapport à la transmission respiratoire est de 5 mètres.

- S'agissant du vélo, ce dernier monte à 10 mètres ! Difficile à appliquer en monde urbain ...

Les éléments développés ci-dessus ont une acuité parti-culière en Île-de-France.

Mais ils sont bien évidemment aussi transposables à bon nombre d'agglomérations françaises.



Propositions complémentaires

En conséquence, même si nous aimons bien la cohérence sur l'ensemble du territoire, nous sommes en demande d'une appréciation particulière pour cette région.

La présence physique au service doit être réduite au strict minimum, à l'instar de ce qu'a fait la DG par exemple. Par un biais ou par un autre, tout agent exposé au titre d'une fragilité doit se voir proposer une solution évitant de façon systématique le déplacement dans les transports en commun.

À notre sens, toutes les fois où la chose est possible, le télétravail doit être considéré comme une situation de fait, pour ne pas dire d'office.

Par ailleurs, on peut également considérer qu'il faut **prioriser les présences au service et gérer au cas par cas**, comme la DG a en posé le principe.

Ainsi, la hiérarchie locale peut faire un distinguo entre l'agent qui peut se déplacer en voiture (en ciblant la proximité) et celui qui subirait de longs et laborieux déplacements en transports en commun.

Certes, on peut y voir un souci en termes d'égalité. Cependant, une administration intelligente et souple doit pouvoir trouver, sur la durée, des moyens de compenser. Le risque humain doit demeurer au sommet des priorités.

La solution d'alterner la présence ou l'absence physique est une possibilité.

Son intérêt n'est toutefois pas fondamental, dans la mesure où, pour l'agent (malchanceux), il suffira d'une fois pour être contaminé.

Et, si lors de son trajet, il y a, à un moment ou un autre, une forte fréquentation ou/et un passage par un lieu d'échanges importants (les deux sont très fréquents), le risque en sera d'autant plus élevé. Cette piste est donc à associer avec une prise de service en horaire décalé.

Ces quelques pistes ou propositions sont tout aussi empiriques que non limitatives. Nous les soumettons à l'examen, celui de la Direction Générale en premier lieu. En tout état de cause, il nous paraîtrait aventureux, voire dangereux de ne pas traiter ce point de façon particulière.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR_DOUANES

solidaires_douanes